

**Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux**  
**dénommé « SOLITAIRE »**  
*(Applicable à compter du 3 novembre 2025)*

**Article 1**  
**Cadre Juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux publié sur [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr), dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes du jeu « SOLITAIRE » visés dans les avis correspondants.

**Article 2**  
**Emissions de tickets et prix**

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions de tickets : chaque émission est répartie en blocs de 4 500 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 2 euros.

**Article 3**  
**Lots**

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

| Nombre de lots                     | Montant du lot | Total       |
|------------------------------------|----------------|-------------|
| 3 lots de                          | 25 000 €       | 75 000 €    |
| 6 lots de                          | 1 000 €        | 6 000 €     |
| 600 lots de                        | 100 €          | 60 000 €    |
| 90 000 lots de                     | 20 €           | 1 800 000 € |
| 100 000 lots de                    | 10 €           | 1 000 000 € |
| 511 000 lots de                    | 4 €            | 2 044 000 € |
| 590 000 lots de                    | 2 €            | 1 180 000 € |
| 1 291 609 lots formant un total de |                | 6 165 000 € |

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains lié à plusieurs zones de jeu gagnantes sur un même ticket.

**Article 4**  
**Description du jeu**

- 4.1.** Le ticket comporte trois zones de jeu à gratter, réparties comme suit :
- Une zone de jeu dénommée « VOS NUMÉROS », composée de douze symboles « DIAMANT » ;

- Une zone de jeu dénommée « NUMÉROS GAGNANTS », composée de trois symboles « DIAMANT » ;
- Une zone de jeu correspondant au jeu « BONUS », représentée par un diamant.

- 4.2.** Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMÉROS » sont, pour chacun des douze symboles « DIAMANT », un numéro inscrit en chiffres, parmi les numéros suivants : 1, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37, à l'exclusion de tout autre numéro. Chacun de ces numéros ne peut pas figurer plus d'une fois au sein de la zone de jeu.

Un montant en euros, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, est associé à chaque numéro, parmi les montants suivants : 2 €, 4 €, 5 €, 10 €, 20 €, 50 €, 100 €, 1 000 €, 25 000 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Il peut également être inscrit sous la couche grattable d'un des douze symboles « DIAMANT » un symbole « DOUBLE DIAMANT », tel que représenté dans les règles du jeu sur le ticket. Le cas échéant, il est associé à ce symbole un montant en euros, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 2 €, 4 €, 5 €, 10 €, 50 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Il y a au total douze numéros ou onze numéros et un symbole « DOUBLE DIAMANT » et douze montants en euros à découvrir.

- 4.3.** Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » sont, pour chacun des trois symboles « DIAMANT », un numéro inscrit en chiffres, avec sa transcription en lettres, parmi les numéros suivants : 1, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37, à l'exclusion de tout autre numéro. Chacun de ces numéros ne peut pas figurer plus d'une fois au sein de la zone de jeu.

Il y a au total trois numéros à découvrir.

- 4.4.** L'élément inscrit sous la couche grattable de la zone de jeu représentée par un diamant dans le jeu « BONUS » est un montant en euros, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 0 €, 2 €, 4 €, 10 €, 20 €, 100 €, 1 000 €, à l'exclusion de tout autre montant.

- 4.5.** Le joueur gratte la zone de jeu « VOS NUMÉROS » et découvre conformément au sous-article 4.2 :
- Soit douze numéros associés à un montant en euros ;
  - Soit onze numéros et un symbole « DOUBLE DIAMANT » associés à un montant en euros.

Le joueur gratte la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » et découvre trois numéros, conformément au sous-article 4.3.

Le joueur gratte la zone de jeu « BONUS » représentée par un diamant et découvre un montant euros, conformément au sous-article 4.4.

- 4.6.** Le ticket est composé de trois étapes de jeu dénommées « JEU 1 », « JEU 2 » et jeu « BONUS ».

4.6.1. « JEU 1 »

4.6.1.1. Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMÉROS », un ou plusieurs numéros identiques à un ou plusieurs numéros figurant sous la couche grattable de la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS », le « JEU 1 » est gagnant et il remporte le ou les montants en euros associé(s) au(x) numéro(s) identique(s) découvert(s).

4.6.1.2. Le « JEU 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.6.2. « JEU 2 »

4.6.2.1. Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMÉROS », un symbole « DOUBLE DIAMANT », le « JEU 2 » est gagnant et il remporte le double du montant en euros associé à ce symbole.

4.6.2.2. Le « JEU 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.6.3. Jeu « BONUS »

4.6.3.1 Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu représentée par un diamant, un montant autre que 0 €, le jeu « BONUS » est gagnant et il remporte le montant découvert.

4.6.3.2. Le jeu « BONUS » est perdant dans tous les autres cas.

4.7. A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.8. Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Boulogne, le 15 juillet 2025.

Par délégation de La Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI